

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°244**

Semaine : du 23 au 27 janvier 2012

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne

Albayane du 23/01/12

Casablanca : La communauté médicale rend hommage à Houcine Louardi

Depuis l'aube des temps, ce sont les hommes qui ont toujours fait l'histoire et partant, il est loisible de dire que nombreuses sont les femmes et nombreux sont les hommes que l'histoire retiendra des années durant pour avoir initié et soutenu des actions ayant contribué au développement de notre pays. Le professeur Lahoucine Louardi, le nouveau ministre de la santé est de ceux-là. Le vendredi 20 Janvier à la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca, l'ensemble du corps médical des secteurs publics et privés, les enseignants du CHU Ibn Rochd, les étudiants, les internes, les résidents, les fonctionnaires de la faculté de médecine, les amis, les militants du parti PPS, les représentants des sociétés savantes, des ONG... sont venus pour féliciter et rendre un grand hommage au professeur Houcine Louardi auquel sa Majesté le Roi Mohammed VI vient de confier le département de la santé...

Albayane du 24/01/12

Le ministre de la Santé préside une réunion de concertation à Casablanca : Améliorer l'état de santé des citoyens

Le nouveau ministre de la Santé, le professeur Houcine Louardi est un fervent défenseur de la maxime qui consiste à dire : «ne laissons pas à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui». De passage à Casablanca le vendredi 20 Janvier où il a été honoré par ses pairs, il a mis à profit sa présence dans la capitale économique pour se réunir avec l'ensemble des délégués de son département au niveau de la Wilaya du grand Casablanca. Ont pris également part à cette première prise de contact avec le ministre de la Santé, les directeurs des différents hôpitaux, les responsables administratifs, les infirmiers et infirmières responsables du S.I.A.A.P et des soins infirmiers au niveau des centres hospitaliers ...

L'économiste du 24/01/12

Enquête L'Economiste-Sunergia sur le gouvernement Benkirane L'opinion publique parie sur des réussites dans l'enseignement, la santé et l'emploi

Seule une minorité de Marocains envisage des échecs

La santé se classe plus haut qu'on ne le croyait

La corruption, l'habitat... des sujets secondaires

La santé que l'on rencontrait peu dans les sondages et enquêtes politiques fait sa grande rentrée. Logique: elle est essentielle pour l'amélioration et la sécurisation des couches moyennes. De plus, l'ancienne ministre, Yasmine Baddou, a montré qu'il y avait de puissantes résistances aux changements à l'intérieur même du système. Son successeur El Hossein El Ouardi, un homme issu du secteur de la santé, ne pourra pas faire l'économie des réformes...

L'économiste du 25/01/12

Industrie pharmaceutique

«Nous voulons un juste prix pour le médicament»

Entretien avec Abdelghani El Guermai, président de l'Amip

Abdelghani El Guermai: «Vous parlez du rapport de la commission parlementaire et vous pourriez y ajouter celui du Bureau international BCG ainsi que d'autres. Effectivement, nous n'avons pas été bousculés mais plutôt déçus et dupés...»

L'intervention de Abdelghani El Guermai, président de l'AMIP (Association marocaine de l'industrie pharmaceutique), intervient dans un contexte marqué par une ambiance assez tendue entre les adhérents sur le dossier de l'insuline. Il revient dans cet entretien sur les rapports de la commission parlementaire et du bureau international BCG. De plus, l'exercice 2011 a été très difficile pour tout le secteur de la pharmacie. Les chiffres d'affaires pour la majorité des produits ont stagné ou même baissé malgré les efforts conséquents fournis dans la promotion. Au niveau du ministère de la Santé, des retards dans l'octroi des AMM où des prix ont été handicapants...

Aujourd'hui le Maroc du 25/01/12

Anarchie dans le circuit de distribution des médicaments

Les pharmaciens montent au créneau

Cela fait déjà plusieurs mois que la Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc (FNSPM) appelle au respect strict du circuit de distribution des médicaments. En vain. La Fédération dénonce l'anarchie dans le secteur pharmaceutique en pointant du doigt les laboratoires pharmaceutiques, les grossistes et les cliniques qui ne respectent pas la loi 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie. «Certains laboratoires continuent de livrer les médicaments aux cliniques au PPM (Prix Public Maroc) réservé aux pharmaciens. Celles-ci les achètent au prix d'achat des pharmaciens (sans la marge de 30%) et facturent aux patients les médicaments au PPM au lieu du prix hôpital (PH). Cette pratique déloyale a des conséquences majeures sur le patient qui est hospitalisé. Ce dernier se retrouve avec une facture salée», déplore Mounir Tadlaoui, pharmacien et secrétaire général de la FNSPM. Autrement dit, les cliniques facturent aux patients le PPM et encaissent les 30% de bénéfice...

La vie éco du 27/01/13

Implants médicaux : aucun dispositif légal de contrôle n'existe au Maroc

Les textes d'application du code du médicament et de la pharmacie se fond attendre

La traçabilité des produits fait défaut sur un marché en pleine croissance

Seul un système d'enregistrement des produits est mis en place pour les sociétés désirant soumissionner aux marchés publics.

« Les implants PIP ne sont pas utilisés au Maroc ». Ce fut la réaction officielle du Ministère de la Santé interpellé par la presse, suite au scandale provoqué en Europe par ces implants mammaires, commercialisés par la société PIP et contenant un gel néfaste pour la santé. On ignore si la communication du Ministère de la Santé a rassuré les citoyens, mais les professionnels, en particulier les pharmaciens ne sont pas convaincus. « Comment peut on confirmer que ces implants n'ont pas été utilisés au Maroc, alors qu'il y a aucune traçabilité des dispositifs médicaux importés sur le marché marocain ? » s'interroge la fédération nationale des syndicats des pharmaciens au Maroc qui interpelle le ministère sur l'urgence de la publication des textes d'application de la loi 17/04 portant code du médicament et de la pharmacie...
